

VEHICULE HEURTE AUTEUR NON ASSURE

Par ALBERT 60, le 21/02/2013 à 10:44

BONJOUR, samedi mon fils qui circulait en voiture, a été heurte par un vehicule qui sortait d'une station service, l'auteur des faits aprés cette collision a effectue un demi-tour sur ligne continue, et a pris la fuite; les gendarmes ont visionne les images de la caméra, l'individu a été identifié et a reconnu les faits, mais il n'est pas assuré, c'est le 2é delit de cette sorte qu'il vient de commettre.LE PROBLEME, c'est mon fils est assure au tiers, et d'apres son assureur, si l'auteur n'est pas solvable, il ne sera pas indemnisé, je pensais que dans ce cas, il y avait intervention du fond de secours ; pourriez-vous m'apporter une reponse, a l'avance merci et bonne journée .